



Envoyé en préfecture le 02/05/2024

Reçu en préfecture le 02/05/2024

Publié le

S²LOW

ID : 059-215906637-20240411-DEL045_009_2-DE

DEPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
COMMUNE DE WORMHOUT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL 045

009

2024

Date de la convocation et de l'affichage : 5 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de WORMHOUT, convoqué sous la forme ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle d'évolution à l'école Roger Salengro, sous la présidence de Monsieur CALCOEN David,

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal en exercice	29
Nombre de présents	26
Nombre de votants par procuration	2
Nombre de suffrages exprimés	28

Etaient présents : (26)

Monsieur CALCOEN David, Maire, DEHONDT Florence, DERAM Didier, PRONIER Isabelle, DELMOTTE Vincent, GROYSILLER Céline, PIRE Olivier, LENOIR Sylvie, VAN AGT Laurent, Adjoint, BECK Sabrina, MARQUISE Lucas, DUPUITS Laurence, BRICHE Rémi, Conseillers délégués, COURBOT Monique, POISSONNET Luc, GOSSART Géraldine, DENTREBECQ Patrick, BOLLE Christine, DOOM Emmanuel, BULTEEL Martine, KERCKHOVE Fabien, LAMMAR Carole, DEVOS Frédéric, RICHARD Nicolas, PEEL John, THOMAS Loïc, Conseillers,

Ont donné procuration : (2)

DEGRAND Christophe, procuration à DEVOS Frédéric,
HUGOO Isabelle, procuration à PEEL John.

Absents/excusés : (1)

LEMOINE Isabelle.

Secrétaire de séance : MARQUISE Lucas est désigné à l'unanimité

Le Maire,

CALCOEN David



VOTE DES TAUX DES 3 TAXES APPLICABLES EN 2024.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts,

Il est proposé de maintenir les taux d'imposition 2023 pour les taux fonciers et d'appliquer le taux de 2019 pour la THRS, soit :

Taxe	Taux d'imposition communal 2020	Taux départemental 2020	Taux global 2024
Taxe foncière PB	20,98%	19,29%	40,27%
Taxe foncière PNB	65,97%		65,97%
Taxe d'habitation des résidences secondaires	18,51%		18,51%

Monsieur le Maire invite le Conseil à voter les taux 2024.

Après avis favorable de la commission municipale thématique,



Il est proposé au Conseil de :

- SE PRONONCER sur ce sujet.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte à l'unanimité la proposition ci-dessus.

Fait et délibéré en séance le 11-04-2024



Pour extrait certifié conforme,

<p>Le secrétaire de séance,</p>  <p>MARQUISE Lucas</p>	<p>Le Maire,</p>  <p>CALCOEN David</p>
--	---

Acte rendu exécutoire

Après transmission en Sous-Préfecture le : 02/05/2024

et publication ou notification le 02/05/2024

<p>Le Maire,</p>  <p>CALCOEN David</p>	<p>Le secrétaire de séance,</p>  <p>MARQUISE Lucas</p>
--	---